

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 22 juin 1989

La séance est ouverte à 11 heures.

---

*Prières*

---

### AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

#### PROTECTION CIVILE CANADA

##### DÉPÔT DU PREMIER RAPPORT ANNUEL

**L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 150(1) de la Loi sur la gestion des finances publiques et du paragraphe 32(1) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le premier rapport annuel de Protection civile Canada.

\* \* \*

#### COMITÉS DE LA CHAMBRE

##### COMITÉ DE SÉLECTION — ONZIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le onzième rapport du Comité de sélection. Si la Chambre est d'accord, j'entends proposer l'adoption de ce rapport plus tard. Nous voudrions être dispensés à ce moment-là de la lecture habituelle du greffier puisqu'il s'agit simplement de modifications de l'effectif.

**M. le Président:** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

##### FINANCES — PREMIER RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le premier rapport du Comité permanent des finances, qui concerne la politique monétaire du Canada.

[Français]

Le Comité des finances recommande donc:

1. Que la Banque du Canada modère sa politique monétaire et qu'elle ne résiste pas aux pressions à la baisse du marché sur les taux d'intérêt quelles que puissent être les conséquences sur la valeur du dollar canadien à l'étranger.

2. Que le gouvernement envisage l'opportunité de moins compter sur la dette à court terme en modifiant considérablement l'encours de sa dette en faveur d'échéances à long terme dans la mesure où le permettent les conditions du marché.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet des rapports précités.]

\* \* \*

#### LOI SUR LE MINISTÈRE DES FORÊTS

##### MESURE D'ÉTABLISSEMENT

**L'hon. Frank Oberle (au nom du premier ministre)** demande à présenter le projet de loi C-29, intitulé Loi constituant le ministère des Forêts et modifiant la Loi sur le développement des forêts et la recherche sylvicole et d'autres lois en conséquence.

**M. le Président:** Plaît-il à la Chambre d'autoriser le ministre à présenter le projet de loi?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

**M. le Président:** Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la deuxième fois? A la prochaine séance de la Chambre?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

#### LOI SUR LES JUGES

##### MESURE MODIFICATIVE

**L'hon. Doug Lewis (au nom du Président du Conseil du Trésor)** demande à présenter le projet de loi C-30, intitulé Loi modifiant la Loi sur les juges.

**M. le Président:** Plaît-il à la Chambre d'autoriser le ministre à présenter le projet de loi?

**Des voix:** D'accord.